

Estimation de valeurs : quels risques pour l'agent immobilier

(mise à jour du programme : 24/04/2023, version n° : 1)

La formation vous permet de différencier les estimations de valeurs, et d'appréhender les enjeux pour l'agent immobilier. Ainsi l'agent immobilier pourra se prémunir des risques

Durée: 3.50 heures / 0.50 jour(s)

Profils des apprenants

- Professionnels de l'immobilier
- Négociateur(trice) en transaction immobilière
- Mandataire en immobilier

Prérequis

- Aucun

Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :
e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : contact@ptc-formation-conseil.fr

Effectif minimum : 5

Effectif maximum : 14

Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

Formation "Coeur de métier" (définition selon OPCO)

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux pour l'Agent immobilier
- Estimation et devoir de diligence et de conseil
- Prévenir les risques juridiques

Contenu de la formation

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

- Définir la mission d'avis de valeur et d'expertise
 - code de déontologie
 - un préalable au mandat
 - une mission autonome (un avis utilisé par les tiers)
- Devoir de diligence et estimation de valeurs
 - Les bases du devoir de conseil et de diligence
 - Quel contenu de l'avis de valeurs?
 - Quel degré d'exigence et de précision de l'estimation
- Quels risques juridiques en cas d'erreur
 - Responsabilité contractuelle
 - Responsabilité vis-à-vis de tiers
- Mise en pratique en partit de cas réels
 - L'histoire de l'appartement estimé et vendu et de l'administration fiscale (CA Bordeaux mars 2018)
 - L'histoire du notaire qui estima trop cher

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur : Romain Lemaire

Romain est titulaire d'un DESS-Master II en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire, d'un diplôme universitaire « pollutions et nuisances ».

Il est également diplômé de l'Institut de droit public des affaires (« IDPA »).

Romain est Avocat en droit public, inscrit à l'Ordre des avocats depuis 2008, son activité est dédiée au droit de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Il intervient pour PTC, sur les sujets juridiques en proposant des analyses de la jurisprudence sur l'engagement de la responsabilité de l'agent immobilier.

Il met à la portée des non juristes les évolutions de la jurisprudence, et apporte son conseil pour éviter les risques.

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE pour la gestion administrative et financière

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée : • Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques) • Interrogative (participation guidée par le formateur) • Démonstrative (exercices pratiques) • Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail.) • Heuristique (transmission de différentes méthodes de réflexion : brainstorming et scénario catastrophe)
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Un accompagnement est proposé durant le mois qui suit la formation: Email pour les questions diverses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formation en présentiel
- Quiz d'évaluation fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de la formation

Prix :

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 150.00 € par participant
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise (concernant uniquement vos collaborateurs) : prix sur devis (possibilité de formations sur mesure).

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 150.00 €

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de **TVA** en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.